

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

**Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique
et de l'Environnement**

Section des Installations Classées

Commune de SAINT LAURENT BLANGY

**Enregistrement en vue d'exploiter un entrepôt couvert
SOCIETE TECH-OIL**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La Société TECH-OIL dont le siège social est situé 10, Allée Pierre Gilles de Gennes – 33700 MERIGNAC, a déposé une demande d'enregistrement en vue d'exploiter un entrepôt couvert, Rue Commios 62223 SAINT LAURENT BLANGY.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du 18 décembre 2018.

Le dossier est consultable en mairie de SAINT LAURENT BLANGY, commune d'implantation du projet, du 14 janvier 2019 au 14 février 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci (du lundi au jeudi : de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00), où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement, ou, le cas échéant, par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr, avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le Préfet du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.